

L'UQAM

Vol. XV, N° 2 26 septembre 1988
 Université du Québec à Montréal

SOMMAIRE

3 Les finances de l'Uqam : réduction du déficit

4 Quelques modifications au règlement des études de premier cycle

Titres d'ici

6 Nouveau service pour handicapés visuels : le braille sur ordinateur

7 L'ombudsman : c'est déjà l'achalandage

8 D'art en art
 Nouveau bureau pour maintenir le contact avec les diplômés



L'Hydro-Québec, partenaire de l'UQAM



Coup d'envoi, le 20 septembre, de la série des prestigieuses conférences annuelles de l'Hydro-Québec, cette année faites en collaboration avec l'UQAM. Les rencontres sont publiques et ont lieu les mardis soirs, 18 heures, à la salle Marie-Gérin-Lajoie. Le thème général de la série : **l'environnement et la santé.**

Les conférences 1988 ont été inaugurées par la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, madame Monique Lefebvre-Pinard, et monsieur Daniel Dubeau, vice-président Environnement à Hydro-Québec. Le thème de cette première rencontre portait sur **les pluies acides et ses effets sur la santé.** Pour en

parler, les organisateurs avaient invité le chercheur *Cedric F. Garland*, du Department of Community and Family Medicine University of California, San Diego (USA).

Mardi, le 27 septembre, *M. Claude Molina*, de l'Université Clermont-Ferrand (France), traitera du **syndrome des tours à bureaux.** Le 4 octobre, la conférence portera sur un sujet au coeur de l'actualité : **les effets des BPC et des substances connexes sur la santé.** *M. Stephen H. Safe*, du College of Veterinary (Texas), en débattira avec l'auditoire. Les causeries subséquentes seront annoncées dans le journal.

M. Michel Fournier, directeur du département des sciences

biologiques, agit comme responsable uqamien de la série de conférences, épaulé par plusieurs personnalités de l'Université : *M. Guy Berthiaume*, du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, *M. Pierre Danseur*, chercheur émérite, les

professeurs(es) *Gaston Chevalier* et *Dolors Planas* de sciences biologiques et *Francine Denizeau* de chimie. Pour renseignements additionnels, on contacte le professeur *Fournier*.



Modifications au fonctionnement administratif de l'Université Votre avis, s'il vous plaît!

- Quelles sont les modifications que vous aimeriez voir apportées au fonctionnement administratif actuel de l'UQAM afin d'appuyer la poursuite des objectifs académiques de l'institution ?

- Quels sont les aspects du fonctionnement administratif (structures, instances, règlements, etc.) que vous aimeriez voir conservés dans leur état actuel afin d'appuyer la poursuite des objectifs académiques de l'institution ?

Ces questions sont formulées par le *Groupe de travail sur le fonctionnement administratif de l'UQAM* (voir le cadre explicatif). Elles font actuellement l'objet d'une lettre expédiée aux directeurs d'unités d'enseignement et de recherche, de même qu'aux directeurs de services.

Ainsi que le mentionne le document, le *Groupe* souhaite conclure ses travaux à la fin de décembre 88. Le *Groupe* juge utile, avant d'entreprendre la rédaction des recommandations qu'il entend soumettre alors au Conseil d'administration, de re-

quérir ce qu'il désigne par « **VO-TRE AVIS** » sur les modifications souhaitées au fonctionnement administratif de l'UQAM.

Comme le *Groupe* entend mener à terme rapidement son mandat, il demande aux *unités, groupes et personnes qui le*

désirent de faire part de leurs suggestions écrites au secrétaire général avant le 1er novembre 1988.

Mandat, composition et action du groupe

* Créé par décision du Conseil d'administration à la fin d'avril 87, par suite des recommandations du rapport Inchauspé (comité d'études sur les sciences administratives à l'UQAM), le *Groupe de travail sur le fonctionnement administratif de l'UQAM* a pour mandat d'identifier les modifications souhaitables aux pratiques actuelles; de discerner les conditions de leur réalisation ainsi que les étapes de leur implantation. Cela, compte tenu des contraintes inhérentes à une organisation complexe et à la rareté des ressources, de même qu'à l'existence de conventions collectives de travail.

* Le *Groupe*, présidé par *M. Gaëtan Couture*, membre socio-économique au Conseil d'administration, comprend six professeurs, chacun représentant un secteur (arts, lettres, formation des maîtres, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences). La direction de l'Université est représentée par les vicerectorats à l'enseignement et à la recherche, à l'administration et aux finances, aux communications, ainsi que par les décanats des études avancées et de la recherche, de même que des études de 1^{er} cycle. Enfin, siègent à titres d'observateurs un mandataire de l'Association des cadres (ACU-QAM), un du Syndicat des em-

ployés-es (SEUQAM), et un du Syndicat des chargés-es de cours (SCCUQ).

* C'est le 20 octobre 87 que le *Groupe* a tenu une première réunion, suivie de sept autres jusqu'à présent. Il a pris connaissance d'un certain nombre de principes et de propositions de modifications, ainsi que des réactions à ceux-ci de la part de ses membres et des groupes qu'ils représentent.

* Fin souhaitée des travaux du *Groupe* : décembre 88.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la réunion régulière du 23 août, le Conseil d'administration a :

- adopté les recommandations du comité d'élaboration d'une politique du français écrit contemporain comme premiers éléments d'une Politique du français écrit à l'UQAM;
- adopté la Politique institutionnelle de recrutement des ressources professorales;
- procédé à l'engagement de huit professeurs;
- autorisé la vice-rectrice à l'administration et aux finances et le secrétaire général à conclure trois contrats pour la réalisation d'œuvres d'art sur le site Athanase-David;
- approuvé un projet d'acte autorisant l'UQAM à occuper le domaine public (tunnels, site Athanase-David, phase II);
- approuvé les plans et devis définitifs du lot 2 (excavation,

soutènement et sortie de secours, ligne de métro no 4);

- approuvé le projet de mémoire d'entente / CUM - construction de la sortie de secours, ligne no 4 du métro, vers la mezzanine du métro Berri-UQAM;
- procédé à l'engagement des vérificateurs comptables pour l'année 88-89: la firme Samson Bélair;
- approuvé les états financiers de l'UQAM au 31 mai 88;
- autorisé les officiers de l'Université à négocier la marge de crédit bancaire de l'UQAM pour l'année 88-89;
- donné un avis favorable à la liste des demandes spéciales de budgets d'investissement - Plan quinquennal 1989-1994 - à transmettre à l'Université du Québec et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science;
- reçu avec grand intérêt le rapport sur la création de l'Éco-

le des sciences administratives de l'UQAM et sollicité l'avis de la commission des études et du Groupe de travail sur le fonctionnement administratif de l'Université sur ce rapport pour son assemblée du 4 octobre;

- approuvé un projet de modification du mandat et de la composition du Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA);
- adopté le drapeau officiel de l'UQAM;
- approuvé le plan de sondage sur la féminisation des règlements et politiques;
- approuvé un vote de remerciements à M. Gilles Boulet pour le travail accompli à titre de président de l'Université du Québec depuis 1978;
- exprimé ses sincères félicitations et vœux de succès au président désigné et l'a assuré de sa collaboration au cours de son mandat.

COMMISSION DES ÉTUDES

À la réunion régulière du 13 septembre, la commission des études a :

- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs l'octroi de 635 diplômes de 1er cycle, de 41 diplômes de 2e cycle et de 3 diplômes de 3e cycle;
- amendé la liste de diplômés no 333;
- nommé Mme Shirley Roy représentante des étudiants et des étudiantes à son comité d'ordre du jour;
- nommé M. Georges Leroux représentant du comité des usagers des bibliothèques auprès du groupe de travail « Comités

d'usagers Commission des études »;

- nommé M. Prosper Bernard directeur du programme de maîtrise en administration des affaires (profil professionnel);
- approuvé l'inclusion d'activités dans la banque de cours hors programme de 2e et 3e cycles: CIR-8000 et CIR-8010;
- approuvé la modification du programme de maîtrise en administration des affaires, profil avec mémoire;
- reçu l'hypothèse de création éventuelle d'une école des sciences administratives et recommandé au CA d'acheminer cette hypothèse au groupe de travail

sur le fonctionnement administratif de l'UQAM. Elle suggère au CA d'inciter le groupe à faire

- l'ensemble de ses recommandations en décembre 1988 et recommande au CA que tout changement de structure fasse l'objet d'une large consultation préalable;
- ratifié des résolutions de la sous-commission des études avancées et de la recherche;
- adressé des félicitations au professeur Michel Allard du département des sciences de l'éducation qui a été nommé président de la Fédération canadienne des sciences sociales.

48 nouveaux profs réguliers

Cet automne, 48 nouveaux professeurs réguliers s'ajoutent au corps enseignant. Ils s'acquitteront de leur tâche au sein des 19 départements suivants :

- **Arts plastiques**: Jocelyn Jean et Astrid Lagounaris
- **Danse**: Sylvie Fortin et Madeleine Lord
- **Études littéraires**: André Carpentier et Bertrand Gervais
- **Histoire de l'art**: Laurier Lacroix et Nycole Paquin
- **Kinanthropologie**: Brad McFadyen et Carlo Spallanzani
- **Linguistique**: Denis Bouchard
- **Mathématiques et info.**: Robert Bédard, Brenda McGibbon et Timothy Walsh
- **Philosophie**: Paul Dumouchel
- **Physique**: René Laprise
- **Psychologie**: Claude Dumas, Jacques Forget, Daniel Fortin et Marie Hazan
- **Sciences administratives**: Michel Y. Bergeron, Carmen

Bernier, Line Cardinal, Zuccaro Cataldo, Maxime A. Crener, Bernard Landry, Pierre Laporte, Guy Marion et Yvan Tellier

- **Sciences biologiques**: Jean-François Giroux, Krzysztof Krzysztyniak, Yves Mauffette, Yves Prairie et Roland Savard
- **Sciences de l'éducation**: Yves Chagnon, Christiane Gohier, Mario Laforest, Monique Lebrun, Jocelyne Morin et Denise Normand
- **Sciences économiques**: Dominique Desruelle, Pierre Fortin et Alain Paquin
- **Sciences juridiques**: Daniel Mockle
- **Science politique**: Yves Bélanger
- **Sociologie**: Jocelyne Lamoureux
- **Théâtre**: Larry Tremblay
- **Travail social**: Danielle Desmarais

Se joignent également à eux, 56 professeurs substituts, 35 professeurs invités et 5 professeurs sous octroi.

Collecte de sang



Les membres de la collectivité sont invités à faire un don de sang, lors d'une collecte qui aura lieu sur la Grande place du pavillon Jasmin, les 3-4-5 octobre de 9h30 à 17h30 et le 6 octobre de 12h30 à 19h. L'objectif visé par la Société canadienne de la Croix-Rouge est de 1 000 donateurs.

37% de salariés y adhèrent Dépôt direct des chèques de paie: le système baigne dans l'huile

Quand la responsable du service de la paie à l'UQAM, madame Rita Boudreau, affirme qu'elle ne voit que des avantages pour un salarié de l'Université à faire déposer directement son chèque de paie dans son compte personnel à l'institution financière de son choix, on est tenté de penser qu'elle prêche un brin pour sa paroisse, et que la formule du **dépôt direct** n'est peut-être pas si magique.

Sur quoi se base-t-elle pour tant vanter cette formule du **dépôt direct** en vigueur à l'UQAM depuis deux ans?

D'abord, elle explique que le système est maintenant bien rodé. Au départ, dit-elle, les salariés n'avaient pas le choix de l'institution bancaire. Aujourd'hui, il n'y a pas de limites: on peut faire déposer son chèque dans les Caisse pop, les banques, les Trusts, les Fiducies... Et l'argent est disponible le matin de la journée de la paie. Un relevé de salaire est quand même remis à chaque paie, ce qui permet un même contrôle des finances. Par ailleurs, ajoute-t-elle, les risques de perte ou de vol sont éliminés, et dans les cas de conflits postaux ou autres, pas de problèmes, puisque le système, informatisé, a ses propres voies de communication.

Autre avantage de la formule: le salarié en congé de maladie, de perfectionnement, ou en sabbatique, peut continuer de recevoir les sommes dues comme à l'accoutumée.

Pour les *Services financiers de l'UQAM* et, surtout pour le personnel de la paie, cette formule du dépôt direct a permis, note Mme Boudreau, de simplifier et d'accélérer l'ensemble des opérations, et aussi d'éviter



Madame Rita Boudreau aux salariés: « Pouvez-vous trouver un seul désavantage au dépôt direct? »... La question est posée!

les erreurs ou les bavures de parcours. Elle déplore toutefois que seulement 37% des salariés, actuellement sur la liste de paie (2 190 personnes sur un total de 5 896), adhèrent au système du dépôt direct. Actuellement, dit-elle, on songe au meilleur moyen de faire mousser la formule auprès des différents groupes de salariés.

Adhérer au **dépôt direct** est facile: il suffit d'en faire la demande au service de la paie (pavillon Sherbrooke) en joignant une copie d'un chèque personnel.

NOMINATION

Adjointe au DEAR

Madame Manon Bourgeois a été nommée adjointe au doyen des études avancées et de la recherche. Elle s'occupera tout particulièrement des dossiers concernant le développement et la gestion des programmes d'études avancées.

Diplômée en sociologie, madame Bourgeois était jusqu'à récemment agente de recherche et de planification au Conseil des universités, chargée de la réalisation et de la coordination des travaux d'analyse de politiques et d'évaluation de programmes dans plusieurs secteurs d'activités universitaires.

L U Q A M

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale « A »
Montréal, Qué., H3C 3P8
Service de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 282-6177
Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:
Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177
Photographies:
Service d'audio-visuel
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.



Lors du congrès de l'Association québécoise de cartographie, tenu à l'UQAM en mai, une partie du noyau de chercheurs du groupe Géomatique: de gauche à droite, M. Roger Gautbier, étudiant de maîtrise en géographie; M. Yves Baudoïn, professeur au département de géographie; M. André Parent, technicien, atelier de cartographie de l'UQAM; M. Jean Lauzier, géographe, direction « Environnement », Hydro-Québec; Mme Lise Allard, géographe, direction « Environnement », Hydro-Québec; M. André Gosselin, analyste, service de l'informatique; M. Laurent Léveillé, professeur, département d'études urbaines; M. Contrand Dumont, analyste, service de l'informatique; M. Jean Carrière, directeur du module de géographie.

Le groupe Géomatique Recherche et formation, champs d'applications

Mis sur pied il y a quatre ans, le groupe Géomatique de l'UQAM a notamment pour objectifs de préparer des stages d'initiation à la géomatique c'est-à-dire les systèmes d'information à référence spatiale (*voir note en fin d'article*), d'encadrer des étudiants gradués, d'organiser des séminaires, de coordonner la recherche en cartographie appliquée à la gestion des bases de données.

« C'est un domaine d'application qui concerne tous les organismes des banques de données reliées au territoire, par exemple, l'Hydro-Québec, Bell Canada, Gaz métropolitain, des ministères tels que les Affaires municipales, l'Énergie et les Ressources, les Loisirs, la Chasse et la Pêche », expliquent MM. Jean Carrière, directeur du module de géographie, et Laurent Léveillé, professeur-chercheur au département d'études urbaines, tous deux codirecteurs du groupe Géomatique.

A ce jour, le groupe a réalisé maintes études pour le compte d'organismes dont le Commu-

nauté urbaine de Lyon, les villes de Montréal, Saint-Laurent, Châteauguay; la direction « Environnement » de l'Hydro, ainsi que des ministères.

Côté publications, on peut mentionner le manuel préparé par M. Léveillé, « SIRS » pour « Systèmes d'information à référence spatio-temporelle ». C'est à la fois un ouvrage de vulgarisation à l'intention du milieu municipal et un document de référence pour les étudiants au baccalauréat en urbanisme. En matière de formation, on peut citer celle dispensée au personnel municipal de Châteauguay. Le groupe a aussi exercé une fonction conseil auprès de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY) en France.

Dans le cadre des travaux du service de l'informatique, des logiciels ont été élaborés à l'Université. Il s'agit notamment de DIGIT, pour la numérisation des cartes; CARTE, pour la réalisation de cartes à partir de banques de données et de bases géographiques numérisées; UNIPST, pour l'édition de cartes. Il s'effectue actuellement du dévelop-

pement de logiciels au microordinateur, par exemple, un équivalent de DIGIT du nom de MO-DEL.

Une équipe à l'oeuvre

Le laboratoire de Géomatique, qui n'est pas un lieu physique mais plutôt une intégration d'équipements de recherche répartis sur le campus, procède à des essais au scanner pour numériser rapidement des documents cartographiques et photographiques existants. Dans ce domaine, le laboratoire fait oeuvre de pionnier au Québec.

Géomatique a un projet en cheminement: c'est le diplôme de 2^e cycle « Systèmes d'information à références géographiques ».

(1) La référence spatiale est une notion géographique dont l'application a été récemment développée en système de gestion de base de données. Avec une série de dix chiffres, elle permet de localiser un point n'importe où au monde de façon très précise, à moins d'un mètre près.

Formation de travailleurs sociaux de la Polynésie

Dans le cadre d'un protocole d'entente entre l'UQAM et l'Institut de formation des travailleurs sociaux de la Polynésie, dont le siège est à Papeete, Tahiti, l'Université, via le programme d'animation et recherche culturelles, assure les enseignements de 3^e année à huit étudiants venus de là-bas, notamment les activités-

Il s'agit d'une entente de trois ans, dans sa dernière année

d'application, et qu'on vient de renégocier. Dans l'ordre, de gauche à droite, M. Robert Couillard, doyen adjoint et administrateur délégué à la famille des lettres; M. Jacques Bonno, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ainsi que directeur de l'Institut de formation des travailleurs sociaux; M. Jacques Lamothe, ex vice-doyen de la famille des lettres, présent lors du 1^{er} protocole en 86-87.



Mme Junca-Adenot

« Notre objectif: réduire le déficit d'ici le 31 mai »

Dans son dernier budget de fonctionnement, l'Université, on le sait, affiche un déficit de quelques millions.

Interrogée à savoir comment l'UQAM pourrait s'en sortir, la vice-rectrice à l'administration et aux finances déclare: « Nous nous fixons pour but de ramener le déficit de 3,9 millions \$ du budget de fonctionnement à 2,4 millions \$ ou moins d'ici le printemps 89. »

Selon la vice-rectrice, le déficit s'explique par la baisse de financement de 3,34 millions \$ provenant de la diminution des effectifs étudiants de 4,8 % entre 86 et 87, ainsi que de la con-

tribution de un demi-million au programme de développement académique de l'UQ.

Les mesures préconisées? « Nous envisageons de réaliser soit des économies additionnelles en cours d'année (par exemple, davantage de postes non comblés parmi professeurs et employés), soit des revenus supplémentaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, par exemple des loyers mieux financés, » poursuit la vice-rectrice.

Masse salariale et avantages sociaux

De plus, l'absence de ressources de développement, l'état du déficit ainsi que les prévisions de stabilisation des clientèles étudiantes amènent l'Université, selon la vice-rectrice, à financer ses obligations presque exclusivement avec le budget présenté: « Les écarts s'expliquent principalement par le budget de masse salariale et avantages sociaux. Il s'agit surtout de nos obligations contractuelles: le personnel enseignant pour une augmentation nette de 2,831,000 \$ ajout de postes de professeurs) et une hausse de 3,7 millions \$ (ajustement des taux de rémunération). Enfin, du côté du personnel non-enseignant, ces obligations équivalent à une augmentation nette de 4,179,000 \$.

Rappelons que le budget de fonctionnement de l'UQAM en 88-89 s'élève à 158,494,000 \$.

Le DSA reçoit...

Dans le cadre d'un protocole d'entente signé entre l'UQAM et l'Université de Paris X, le département des sciences administratives (DSA) recevait dernièrement une délégation française de professeurs et d'étudiants au doctorat, spécialisés en psychologie du travail. Selon Gilbert Tarrab, professeur au DSA et organisateur de la rencontre, ces échanges permettent aux professeurs de partager le fruit de leurs recherches. Les hôtes du DSA étaient

particulièrement intéressés par la gestion de projets. Au cours de leur séjour, ils ont notamment été reçus par le département des communications de l'UQAM, le département de psychologie industrielle de l'U. de M. et l'UQAC. Ils ont aussi visité les compagnies Alcan, SNC et Lavalin. Soulignons qu'en juin dernier, un groupe de professeurs québécois s'étaient rendus à Paris, dans le cadre d'un congrès international en psychologie du travail.



TITRES D'ICI



Comment le Québec vit-il avec la folie?

La folie, postule en avant-propos de son livre, le prof. **Henri Dorvil**, sommeille en chacun de nous, et se retrouve donc dans tous les pays. Comment, au Québec, s'accommode-t-on à la folie? Le prof. du dép. de travail social aborde la question dans *Histoire de la Folie dans la Communauté 1962-1987*, de l'Annonciation à Montréal. A partir de son expérience de vingt-cinq années en psychiatrie communautaire. Il rappelle les débuts de la **désinstitutionnalisation**, au moment où les portes des asiles se sont ouvertes pour laisser les malades mentaux réintégrer la société. Le livre, publié aux éditions Émile-Nelligan, resitue la vie de communautés qui ont accepté de *vivre avec la folie*.

Les ruses de la technique



Boréal

Symbolisme et Technique

Les ruses de la technique, paru chez Boréal, se propose de montrer la dimension symbolique attribuée aux techniques à travers l'histoire. Les auteurs, **Guy Ménard** (prof. en sciences religieuses à l'UQAM) et **Christian Miquel** (UdeM), remontent aux

premières civilisations. Passant par la Grèce de l'âge classique, la chrétienté de l'Occident médiéval, la Révolution industrielle et l'époque contemporaine, ils mettent en lumière la spécificité du système technique de chaque période, pour ensuite montrer comment ce système est intégré dans un univers du symbolique qui détermine son évolution.

MS-DOS SIMPLIFIÉ

LE PETIT LIVRE ROUGE DU MS-DOS

LOGIQUES

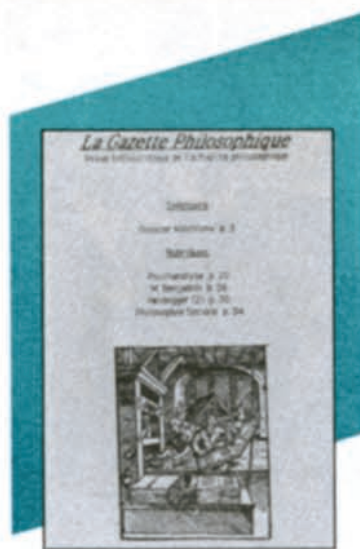
Le petit livre rouge du MS-DOS simplifié

Publié aux Éditions Logiques (Montréal, 1988), «MS-DOS simplifié, version 3.2», format de poche sous couverture rouge, reprend dans une bonne mesure le «Guide d'utilisation de MS-DOS, version 3.1», deux ouvrages du même auteur, Mme Sylvie Roy, rédactrice au service de l'informatique de l'UQAM. Dans un style alerte, simple, direct, le petit livre refourbit sans ajouts majeurs la version 3.1. Il explique entre autres la manière d'organiser logiciels et fichiers sur disque rigide; l'emploi des 23 commandes utiles du MS-DOS avec des exemples. Une section traite des messages d'erreurs et d'information ainsi que des correctifs.

L'actualité philosophique

Fournir à l'étudiant de philosophie un outil d'information à caractère bibliographique, favoriser la participation étudiante à cette oeuvre, voilà le double objectif de la *Gazette philosophique - Revue bibliographique de l'actualité philosophique*, une initiative des étudiants Robert Lantin et René Gobeil. C'est une reproduction grand format de documents, études, essais, entrevues, rubriques, extraits de diverses revues faisant état de courants de pensée philosophique.

On fait appel à la collaboration du plus grand nombre



d'étudiants possible pour dépouiller les périodiques et, autant que se peut, photocopier eux-mêmes les articles retenus. Un exemple actuel: le dossier Heidegger.

GLENN GOULD



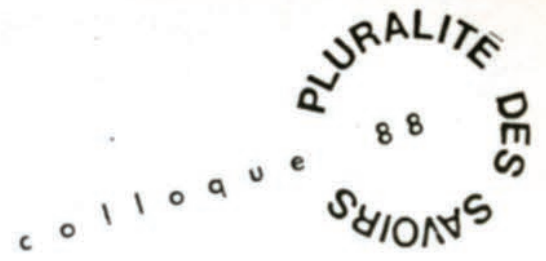
Glen Gould, pluriel

Glenn Gould, pluriel veut rendre compte du caractère éclaté du personnage. Les textes qu'il regroupe comportent d'une part, des témoignages autour de l'évolution de la carrière de Gould et de sa tournée en Union soviétique en 1957; d'autre part, des approches musicologiques, esthétiques et philosophiques de son activité créatrice. Un ouvrage qui ouvre plusieurs pistes nouvelles, propose des hypothèses et soulève des interrogations concernant le travail de l'artiste. Préfacé par Yehudi Menuhin, ce recueil dont les textes sont présentés par Ghyslaine Guertin, est édité chez Louise Courteau.

EN BREF

Poésie: rencontre internationale

Dans le cadre du Festival international de poésie, colloque sur le thème: *Les ateliers création littéraire / d'écriture; théories et pratiques*. La rencontre, qui a lieu cette année à l'UQTR, les 7 et 8 octobre, est co-organisée par la professeure Renée Legris de l'UQAM. Plusieurs profs uqamiens y participent en tant que conférenciers.



Colloque 1988 sur la pluralité des savoirs

Une véritable didactique des sciences humaines doit prendre en compte les conditions diversifiées de production des savoirs, la pluralité des formes de connaissance, - modes de transmission et transformation des contenus par les communications - ainsi que les objectifs sociaux dans leur diversité et leurs contradictions.

Une véritable didactique des sciences humaines impose de repenser les programmes de formation au sein de ces processus systémiques.

Telle est la thématique générale du prochain colloque du Groupe franco-québécois de recherche sur la didactique des sciences humaines.

L'événement se déroulera du 31 octobre au 4 novembre à la Salle des Boiseries sous le thème «Pluralité des savoirs et conditions d'apprentissage en didactique des sciences humaines au niveau universitaire». Organisé par M. Michel Allard, professeur au sciences de l'éducation, avec l'aide de Mme Lina Forest, ces assises de quatre jours sont à cette date le dernier jalon d'une féconde et fructueuse collabora-

tion de plus de 10 ans entre l'UQAM et l'Université de Paris VII; l'équipe des initiateurs compte toujours, côté français, les professeurs Pierre Ansart et Henri Moniot, et côté québécois, M. Michel Allard.

Quatre aspects polariseront la réflexion: (A) la pluralité des savoirs scientifiques en fonction des objets et des institutions de production, ses conséquences en éducation (B) la diffusion des savoirs face à la pluralité des publics (C) les apprentissages en sciences humaines dans l'école actuelle (D) l'apprentissage hors de l'école: un exemple, le musée.

Interuniversitaire et pluridisciplinaire, le colloque rassemblera sociologues, didacticiens, historiens, psycho-sociologues d'universités canadiennes (UQAM, UdeM, McGill, Bishop, UQAH, UBC) et françaises (Paris VII et Paris VII).

Ont apporté leur soutien les organismes suivants: fonds FCAR, CRSH, DSE-UQAM, Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, Université de Paris VII.

À l'occasion seront lancés les actes du colloque de Paris 1987.

Un oeil sur les modifications Au premier cycle, le

Rien de majeur, cette année, dans les modifications au **Règlement des études de premier cycle**, mais un certain nombre d'ajouts, de précisions, d'éclaircissements. Et, comme le note M. Réginald Trépanier, adjoint au décanat des études de premier cycle, selon les étudiants les petits détails sont parfois très importants. C'est pourquoi il recommande de se tenir bien informé. En bref, voici ce qu'il en est:

• Sanction graduée

Désormais, les étudiants qui accumulent dans leur dossier trop de notes **D** ou **Échec** (six cours ou plus) sont sujets à des restrictions dans la pour-

suite de leurs études. Auparavant, seuls les étudiants qui n'atteignaient pas une moyenne cumulative de 1.8 étaient touchés par ce qu'on a coutume d'appeler la *sanction graduée* (article 3.8).

• Modification de note

Suite à une pluie de demandes de modification de note, l'Université exige maintenant une **justification écrite**. Le résultat de la demande de modification est communiqué non seulement à l'étudiant mais au responsable et au professeur concernés (article 3.13).

• Condition d'admission

Traditionnellement, l'UQAM admettait les étudiants en vertu de deux bases: le *DEC* et l'*ex-*



L'entraide universitaire mondiale veut sensibiliser la collectivité aux problèmes de sous-développement.

Séjour aux Îles-sous-le-Vent Séminaire de l'EUMC

En 1989, le séminaire international de l'entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) aura lieu en anglais, aux Îles-sous-le-Vent, dans les Antilles.

Michel Pelletier, professeur au département de science politique et délégué de l'UQAM auprès de l'EUMC, espère bien que l'UQAM sera de nouveau représentée. L'été dernier, sur les trente candidats retenus, quatre provenaient de l'UQAM. Pendant six semaines, ils ont voyagé et effectué des recherches sur divers aspects du développement du Mali.

« Il ne s'agit pas d'un comité réservé aux étudiants », insiste M. Pelletier. Tous les membres de la collectivité sont invités à présenter un projet de recherche. Pas besoin d'être un spécialiste non plus. La curiosité intellectuelle et la capacité de s'adapter à une autre culture suffisent. Le 28 septembre à 17h, au local A-3440, des participants au séminaire du Mali et un spécialiste des Îles-sous-le-Vent vous transmettront tous les détails.

Parrainage d'étudiants réfugiés

L'accueil d'étudiants réfugiés

constitue une autre priorité pour le comité UQAM. Il en coûte environ 6 000\$ pour recevoir un étudiant. Pour amasser les fonds nécessaires, le comité sollicitera les diverses composantes de l'Université.

Colloque sur le Mozambique

Des personnalités mozambiquennes ainsi que des spécialistes canadiens participeront à ce colloque itinérant qui se tiendra dans toutes les régions du Canada. Au Québec, il aura lieu à l'UQAM, en février.

Le comité UQAM d'entraide universitaire mondiale veut avant tout sensibiliser les membres de la communauté uqamienne aux problèmes de sous-développement dans le monde. Pour en savoir davantage sur les activités qu'il organise ou pour devenir membre, assistez à la réunion du 5 octobre à 15h30, au local A-3480 ou contactez Michel Pelletier au 282-4564.

VITE LU

Reconnaissance d'associations étudiantes

Les regroupements et associations d'étudiants qui désirent obtenir une reconnaissance officielle, en vertu de la *Politique institutionnelle*, doivent déposer leur demande au Secrétariat général, au plus tard le 15 octobre. La documentation relative à cette question est disponible au secteur d'animation communautaire, tél. : 282-3579.

Stress et vie de famille

À la mi-octobre débute la série annuelle de conférences du *Labo. de recherche en écologie humaine et sociale* (LARESH). Le thème pour 87-88 : « Stress et vie de famille ». Sujet traité le 14 octobre : **Un premier enfant? Oui, mais pas tout-e seul-e** (prof. Réjean Tessier, de Laval). Les rencontres sont publiques (10h, au local 1020 du pavillon Read).

Politiques et Management public

Le prof. Jacques Bourgault, de science po., membre du comité scientifique du 3^e colloque international de la *Revue Politiques & Management public*, an-

nonce la tenue de cette rencontre, début novembre, au Château Frontenac, à Québec. Le thème : « *Quel projet pour les administrations et les entreprises publiques?* ». Info : 282-4534.

Les mercredis de la Chine

Parrainé par le dép. de science po., coordonné par le prof. Thierry Hentsch, un cycle de conférence automnal portant sur la Chine. Invité : **Sun Ting-Yuan**, de l'Institut de diplomatie de Pékin. Lieu : Aquin-3316 (les mercredis, à midi). Le 12 octobre : **La guerre et la paix : perspectives chinoises**. Les prochaines conférences seront annoncées dans Le Bulletin.

Nomination à l'ASGEU

Me Jacques Durocher, secrétaire général de l'UQAM, a été nommé aux postes de trésorier de l'Association des secrétaires généraux des établissements universitaires (ASGEU) et président du comité organisateur du VII^e colloque biennal de ce groupement associatif, qui se déroulera à l'UQAM en juin 89.

L'événement aura trait à la collaboration internationale des universités et réunira des représentants d'universités canadiennes, européennes et africaines.

règlement n'est pas immuable

expérience pertinente pour les candidats âgés de 22 ans et plus. A compter de maintenant, d'une manière officielle, une *troisième base d'admission* s'applique aux **candidats ayant déjà effectué des études universitaires**. Il s'agit, selon M. Trépanier, d'équité envers les étudiants. « Les candidats seront départagés en trois groupes bien distincts, chaque groupe étant évalué selon des critères propres et profitant de chances équivalentes d'admission ». (articles 4.2 et 4.3/4.11, 4.12 et 4.14).

• Reconnaissance d'acquis

Le terme *équivalence* n'apparaît plus au règlement. Il est remplacé par l'expression **reconnaissance d'acquis**. Des

apprentissages ou des activités antérieurs ou concomitants au programme peuvent donner lieu à une reconnaissance d'acquis. La nouvelle appellation *reconnaissance d'acquis* peut prendre quatre formes, précise M. Trépanier : exemption, substitution, transfert, intégration; la définition des termes, ajoute-t-il, a été simplifiée, et on a levé certaines ambiguïtés. Tout étudiant touché par les articles sur la reconnaissance d'acquis : 9, 9.1, 9.2 9.2c (4.37, changement de programme), 9.5, 9.3b, 9.3f et 9.6, a intérêt à se référer au texte intégral (version *septembre 1988*), pour en connaître toutes les subtilités.

• Ententes interuniversitaires

A compter de maintenant, un étudiant qui suit des cours dans une autre université, en vertu d'entente interuniversitaire, doit payer les frais de scolarité en vigueur dans cet établissement.

• Cumul de certificats

Plus de rigueur dans le cheminement menant au bac. par cumul de certificats, un bac. que des étudiants ont baptisé *BACUM*, terme assez bien trouvé... (annexe 9).

L'Université a procédé à d'autres clarifications et précisions dans les articles du Règlement des études de premier cycle. Bien sûr, une lecture du texte intégral permet à cet égard de prendre l'heure juste.



Au Troisième Âge

Troisième Âge, étape de croissance spirituelle, intellectuelle, économique... À cette enseigne a eu lieu à l'UQAM un colloque international réunissant spécialistes, personnalités, et représentants de maints groupements associatifs, sous les auspices de l'Institut universitaire du Troisième Âge de Montréal. Le président de l'organisme, M. André Lemieux, prof.-cher. en sciences de l'éducation, coordonnait l'événement. Sur la photo, M. Hubert de Ravinel et Mme Lucette Hornblower.

Frais de scolarité

Les trois étudiants radiés seront-ils réintégrés?

Suite à l'occupation des locaux du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, le 7 septembre dernier, la vice-rectrice Mme Monique Lefebvre-Pinard a invité les trois étudiants concernés à venir la rencontrer afin d'évaluer avec eux la situation.

On se rappellera que l'AGES-SHALUQAM, contestait lors de cette occupation, la décision de l'Université de radier trois étudiants parce qu'ils n'avaient pas payé leurs frais de scolarité dans

les délais requis.

Au moment de mettre sous presse, Mme Lefebvre-Pinard avait déjà rencontré une de ces personnes. Selon l'adjoint à la vice-rectrice, M. Guy Berthiaume, l'étudiante en question n'a pas apporté d'éléments nouveaux au dossier, lesquels étaient indispensables pour permettre sa réintégration. Pour ce qui est des deux autres cas, un des étudiants a déjà pris rendez-vous avec la vice-rectrice, alors que l'autre ne s'est pas encore manifesté.

Le porte-parole de l'association étudiante, Charles Benoit, admet que la direction de l'Université respecte la politique en matière de perception des droits de scolarité. Toutefois, « cette politique existe depuis des années et l'Université ne l'a jamais appliquée avec autant de rigueur. Pourquoi ce changement d'attitude? », questionne-t-il.

Selon M. Berthiaume, l'Université n'a pas changé d'attitude. Si le règlement a été mis en application graduellement, il n'en demeure pas moins qu'il s'applique intégralement depuis l'année 1986-1987. « Le nombre d'inscriptions refusées à la session d'hiver 1988 ne dépasse d'ailleurs pas celui de la session d'hiver 1987 », précise-t-il.

L'AGES-SHALUQAM demeurera néanmoins insatisfaite tant que les trois étudiants radiés n'auront pas été réintégrés. Selon M. Benoit, la question sera soumise aux délégués de la prochaine plénière inter-modulaire.

Handicapés visuels

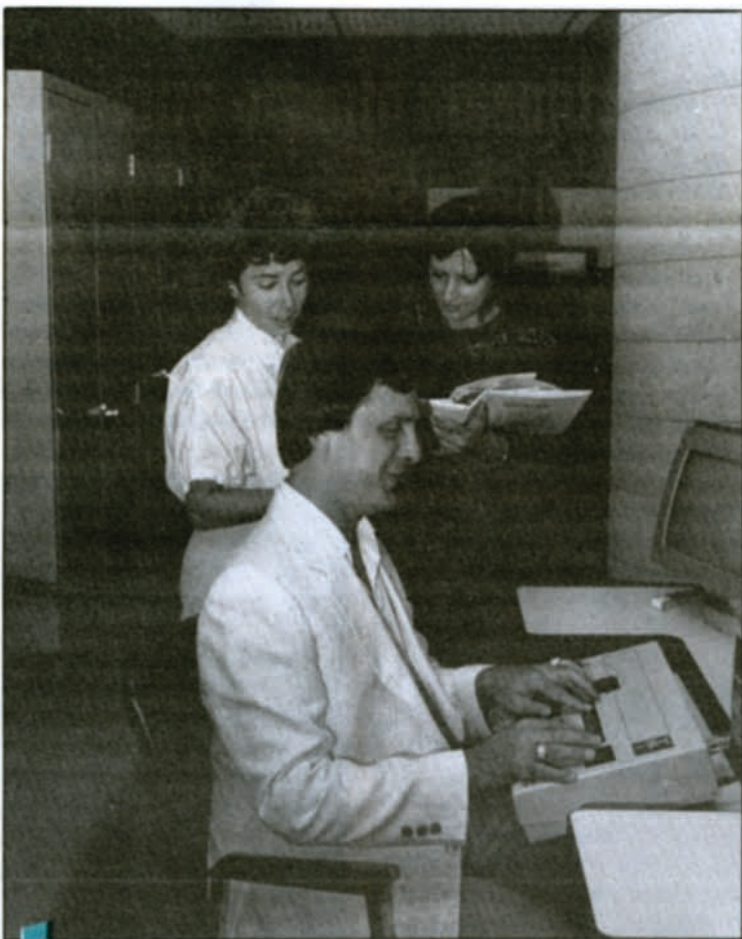
Les services se raffinent

Au clavier de l'ordinateur, un jeune homme souriant. Il manipule les touches avec aisance. Il ne s'agit pas de n'importe quel clavier de n'importe quel ordinateur, mais de la nouvelle acquisition du secteur de l'intégration des personnes handicapées: un versa braille muni d'une imprimante braille. Michel Picard, un étudiant handicapé visuellement, en fait une démonstration.

« Un plus en terme de services offerts aux handicapés visuels », soutient la responsable du secteur, Hélène Durand-Nadeau. En effet, le contenu de n'importe quelle disquette peut désormais être converti en braille tant sur disquette que sur papier. La personne atteinte d'une déficience visuelle effectue elle-même la conversion. Par contre, celle qui connaît mal le fonctionnement du versa braille, pourra bénéficier d'un certain support. Il suffit de planifier ses besoins et d'en faire part, le plus tôt possible, au personnel du service. Les étudiants inscrits à temps complet auront la priorité.

Selon Mme Durand-Nadeau, la plus grande difficulté de l'handicapé visuel sera d'emmagasiner, sur une première disquette, l'information dont il a besoin. Toutefois, les services de reprographie et des bibliothèques développent de plus en plus d'outils complémentaires qui permettront éventuellement de contourner l'obstacle. Les départements, services et autres composantes de l'Université sont, pour leur part, priés de transmettre au secteur, une copie des disquettes dont le contenu est susceptible d'intéresser la communauté.

Par ailleurs, tous les étudiants



Un étudiant, Michel Picard, utilise avec aisance le versa braille. Derrière lui, dans l'ordre habituel, Jacinthe Lalonde et Hélène Durand-Nadeau, responsable du secteur. Mme Lalonde assurera la responsabilité intérimaire pour l'année 1988-1989.

handicapés sont invités à préparer un plan d'intervention, en collaboration avec un membre du personnel du secteur. Il s'agit pour l'étudiant de définir l'ensemble de ses besoins pédagogiques, matériels et techniques. Le secteur s'assurera, par la suite, auprès des professeurs, directeurs de programmes et autres services, que l'étudiant obtiendra l'assistance dont il a besoin, et ce, quelle que soit sa déficience.

Le secteur de l'intégration des

personnes handicapées existe depuis 1985. Il loge au pavillon Hubert-Aquin, local A-R524. Son personnel se compose de quatre membres et parmi les autres services qu'il dispense, soulignons notamment la banque de logements, les services d'interprétabilité et de lecteurs bénévoles. Le secteur a aussi obtenu de la Ville de Montréal quatre espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Ils sont situés à l'angle des rues Berri et Sainte-Catherine.



Archives et documents:

Une bourse d'excellence

René Fournier, inscrit au programme de gestion des documents et des archives (module d'histoire), a mérité la bourse de 500\$ offerte annuellement à un étudiant du certificat pour l'excellence de son travail. Cette bourse de la Fondation de l'UQAM est particulière en ce qu'elle est constituée de dons des membres du personnel des archives de l'UQAM (l'ensemble

des employés du service ont souscrit pour une somme de 4 500\$). Dans l'ordre habituel: le conservateur-adjoint des Archives nationales du Québec, M. Normand Gouger, Mme Christiane Hamelin, directrice du service des archives de l'UQAM, l'étudiant-boursier René Fournier, le secrétaire général de l'Université, M. Jacques Durocher.

SOUTENANCES DE THÈSES

En administration

- Gilles St-Amant
- *Environnement, structure, processus et cadre mental de la technologie informatique: étude organisationnelle de la technologie informatique à l'aide du logiciel d'application*
- Directeur de recherche: Roger Miller
- Le 6 mai 1988.

En histoire

- Bernard Dionne
- *Les « Unions internationales » et le Conseil des métiers et du travail de Montréal, de 1938 à 1958*
- Directeur de recherche: Paul-André Linteau
- Le 2 juin 1988.

En psychologie

- André Lapointe
- *Validité du concept de micro-adaptation en déficience mentale*
- Directeur de recherche: Paul Maurice
- Le 13 juin 1988.

En science politique

- Nathaly Gagnon
- *Les politiques antidiscriminatoires au Québec et leur impact sur les gbettes d'emploi féminins (secteur public et para-public québécois, 1970-1987)*
- Directeur de recherche: Kenneth Cabatoff
- Le 13 mai 1988.

● André Giguère

- *L'impérialisme alimentaire, les nuisances écologiques de la désarticulation de l'approvisionnement alimentaire au Tiers-Monde*
- Directrice de recherche: Chantal Rondeau
- Le 15 juillet 1988.

En sémiologie

- Charles Perraton
- *Éléments pour une analyse sémio-pragmatique de l'espace: le cas de la Grand-Place du Complexe Desjardins à Montréal*
- Directeur de recherche: François Latraverse
- Le 5 mai 1988.

● Nycole Paquin

- *Les principes d'une systématique. Une théorie de la réception de la peinture*
- Directeur de recherche: Jacques Allard
- Le 5 mai 1988.

● Bertrand Gervais

- *Récits et actions: situations textuelles et narratives du roman d'aventure*
- Directeur de recherche: Gilles Thérien
- Le 6 mai 1988.

● Annie Brissette

- *Codes socio-culturels de la traduction théâtrale au Québec (1968-1988)*
- Directeur de recherche: Bernard Andrès
- Le 25 mai 1988.

Au bureau de l'ombudsman, c'est déjà l'achalandage

En début de session, l'ombudsman est un homme occupé: une majorité des plaintes faites annuellement a trait à des problèmes d'admission, d'inscription, de frais de scolarité... Par exemple, près de 2/3 des plaintes dites *recevables* en 87-88, portaient sur ces questions. Les autres concernaient l'évaluation des études (équivalences, notation, révision) ou des problèmes d'éthique, de qualité d'enseignement et de vie, de harcèlement sexuel, de plagiat, de vol, de discrimination, de conflit de personnalités, etc.

Comme par les sessions passées, ce sont les étudiants qui se pressent au bureau de l'ombudsman: 95% des consultants l'an dernier. Pour **M. Jean-Marc Tousignant**, ombudsman en poste depuis quatre années, cela est tout à fait normal: «L'Université, dit-il, compte environ 30 fois plus d'étudiants que de professeurs ou d'employés. De plus, les enseignants et autres salariés sont protégés par des conventions



M. Jean-Marc Tousignant

collectives et, en cas de problèmes graves, consultent en général leur instances syndicales.»

L'ombudsman, qui relève du Conseil d'administration de l'Université, et dont le travail est de nature confidentielle, a un pouvoir d'enquête et de re-

commandation, non pas de coercition. Toutefois, avec les années, l'ombudsman a pris dans l'institution une place certaine; ainsi, ses appels en faveur des étudiants pénalisés qui reportent le moment de payer leurs frais de scolarité jusqu'à l'obtention de leurs prêts-bourses, et d'autre part, ses interventions auprès du Comité de discipline du 1er cycle afin qu'il fasse connaître publiquement ses modes de fonctionnement, et informe les étudiants de leurs droits et privilèges dans ce dossier. L'ombudsman vient par ailleurs de remettre au recteur Corbo un projet de politique en matière de harcèlement sexuel, projet qu'il a élaboré suite à des consultations avec différents groupes et instances de l'Université et de l'extérieur.

L'ombudsman a son bureau Place-Dupuis, local P-8900 (tél.: 282-3151). Pour l'aider dans l'accueil et la préparation des dossiers, une personne à qui on peut se référer en toute confiance, madame Monique Jourdain.



L'exécutif du SEUQAM

Le Syndicat des employés,es de l'Université (SEUQAM) s'est donné un nouvel exécutif. A l'avant plan, Michel Brazé, directeur du secteur des métiers/services; première rangée, à gauche, Cécile Gama-che, secrétaire du syndicat, à ses côtés, Liette Garceau, vice-présidente; rangée arrière, dans l'ordre habituel: Marcellin Noël, trésorier, Michel Bolduc, directeur du secteur professionnel, Sylvie Magrin, directrice du secteur bureau, Claire Boulterice, présidente du SEUQAM, et Johanne Pellerin, directrice du secteur technique.

Nouvel exécutif au SCCUQ

Au printemps, l'assemblée générale du Syndicat des chargés-es de cours de l'UQAM (SCCUQ) élit les membres de l'exécutif à tous les postes sauf à la présidence qu'il restera à combler cet automne.

Vice-présidence à la convention collective: Mme Marie-Claire Chouinard (réélue), sciences juridiques.

Vice-présidence aux relations intersyndicales: Mme Marie Blais, études urbaines.

Vice-présidence aux affaires syndicales: M. Nacer Mazani, communications.

Trésorerie: M. Laurie Girouard, sociologie.

Secrétariat: M. Claude Blais, mathématiques-informatique.

Vice-présidence à l'information: M. Gordon Lefebvre, science politique.

Vice-présidence à la condition féminine: Mme Lorraine Interlino, sciences juridiques.

OPINION

Nous reproduisons ici les différents éléments de la politique de rédaction du journal en ce qui regarde notre nouvelle chronique «opinion». Nous invitons tous nos lecteurs et lectrices à nous faire part régulièrement de leurs opinions portant sur la vie uqamienne.

– Le journal L'UQAM publie dans sa chronique «opinion» les points de vue des lecteurs mais sous la responsabilité de ces derniers.

– Ces points de vue devront être signés par leurs auteurs (y incluant leurs coordonnées*) et comporter au maximum 50 lignes dactylographiées.

– Les textes devront porter sur des questions reliées à la vie universitaire.

– Les sujets d'actualité seront privilégiés.

– Le journal pourra écarter les textes trop longs ou répétitifs et refuser la publication de points de vue qui ont déjà paru dans d'autres médias.

– Les propos jugés injurieux, libelleux, diffamatoires, portant atteinte à la vie privée de même que les attaques ou cas personnels seront refusés.

– Aucun poème, essai, texte jugé farfelu ou caricature ne sera accepté.

● Afin d'éviter l'accaparement de la chronique «opinion» par une seule personne ou groupe, le journal permettra une seule intervention et un droit de réplique.

● Tous les textes destinés à la chronique «opinion» doivent parvenir au journal avant 16h le lundi précédant la publication.

● A défaut d'être conforme à ces normes, tout texte sera refusé. La direction du journal ne s'engage pas à donner les raisons pour lesquelles une opinion n'est pas publiée, si cela ne lui est pas demandé et aucun texte ne sera retourné aux auteurs. Les explications seront données par téléphone.

* ne seront pas publiées.

C'est formidable!

LE PROGRAMME D'INTÉGRATION À LA RÉSERVE – OFFICIERS (PIRO)

Nous offrons des emplois d'été et à temps partiel aux étudiants à temps plein de niveau universitaire qui cherchent un nouveau défi à relever sur les plans physique et mental.

Vous avez les qualités requises?

C'est votre choix, votre avenir

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au centre de recrutement des Forces canadiennes le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Vous trouverez notre numéro sous la rubrique "Recrutement" des Pages jaunes.



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

D'ART EN ART

Saisis sur pellicule

Des moments privilégiés

Au moment où s'écrivait une des pages les plus marquantes de l'histoire de l'art au Québec, à la fin des années 40, deux jeunes danseuses, Jeanne Renaud et Françoise Sullivan, liées au groupe des *Automatistes*, signaient leurs premières oeuvres chorégraphiques. Quarante ans plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de la parution du célèbre manifeste *Le Refus global*, elles

ont accepté de recréer ces *pas dans l'inconnu* qu'elles dansaient alors, en quête d'émotion pure et de liberté. Yves Racicot, réalisateur au service de l'audio-visuel a saisi sur pellicule ces moments privilégiés, cherchant, dit-il, à retrouver dans les oeuvres l'énergie créatrice et universelle. Il a été particulièrement appuyé dans son travail par Michèle Fèvre, professeure au

département de danse de l'UQAM, et Michel Sénécal, des communications.

Dans cette production vidéo d'une durée de 35 minutes, intitulée *Un pas dans l'inconnu*, quelques commentaires étonnants, dont celui de Pierre Gauvreau qui dit que le mouvement automatiste n'a pas d'avenir: « On ne fait pas carrière d'automatiste... c'est le premier sens du Refus global... ». À ce témoignage se greffent ceux des deux chorégraphes, et de plusieurs signataires du Refus global. Enfin, pour souligner le contexte socioculturel de l'époque, quelques belles images d'un Québec qu'on espère à tout jamais révolu.

Présentée en avant-première à la Bibliothèque nationale du Québec, cette production, souhaite le réalisateur, trouvera preneur du côté du petit écran, à Radio-Canada, Radio-Québec ou à la nouvelle chaîne TV5.



Photo: Michel Sénécal



Subvention fédérale à la Galerie de l'UQAM

M. Fernand Jourdenais, député fédéral du comté de La Prairie, a remis un chèque de subvention du gouvernement fédéral au montant de 30 000 \$ à la Galerie de l'UQAM pour son exposition sur Olindo Gratton, qui se tiendra dans un an.

Sculpteur au tournant du siècle, Olindo Gratton a notamment réalisé des oeuvres à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, et on lui doit entre autres le Saint-Jacques coiffant le transept sud du pavillon Judith-Jasmin.

M. Bernard Mulaire, qui a

complété un projet d'études sur Olindo Gratton dans le cadre d'une maîtrise en histoire de l'art, a mis sur pied l'exposition et en assume la responsabilité.

La subvention de l'État fédéral est accordée par le biais du Programme d'appui aux Musées du ministère des Communications.

Sur la photo, de gauche à droite, Mme Christiane Lafontaine, adjointe politique de M. Jourdenais; M. Luc Monette, directeur de la Galerie, ainsi que M. Fernand Jourdenais, député fédéral du comté de La Prairie.

Féminisation des politiques et règlements Le secrétariat général consulte

Avant de féminiser les politiques et les règlements de l'Université, le secrétariat général procédera à un sondage auprès de la communauté universitaire. Environ 3 000 personnes auront à se prononcer sur la forme de féminisation proposée par le Comité de féminisation institutionnel. Les textes visés sont uniquement ceux qui font l'objet d'une approbation officielle par le Conseil d'administration, par la commission des études ou par le conseil exécutif de l'Université.

Le Comité de féminisation, composé de spécialistes membres de la communauté universitaire, travaille à cette question depuis plusieurs années. Il propose de féminiser les politiques et règlements par ajout du suffixe féminin. Cependant, il préconise, chaque fois que le sens le permet, l'utilisation de tournures de phrases qui réfèrent à la fois aux hommes et aux femmes. Selon le Comité, une telle approche permet d'alléger les textes tout en tenant compte adéquatement de la présence des fem-

mes. Toute personne désireuse de mieux comprendre les règles de féminisation est invitée à consulter le document *La féminisation des textes, guide d'écriture* (4^e version), disponible au secrétariat général.

Les questionnaires que vous recevrez sous peu doivent être retournés au secrétariat général au plus tard le 14 octobre. Les personnes qui ne figurent pas dans l'échantillonnage, mais qui souhaitent se prononcer sur la question peuvent le faire en s'adressant au secrétariat général, pavillon Sherbrooke, local B-3400. Les résultats de la consultation de même que les recommandations du Secrétaire général et du Comité de féminisation devraient être soumis au Conseil d'administration du 29 novembre prochain.

Rappelons que depuis quelques années, à l'instar de nombreuses autres institutions, l'UQAM a favorisé la féminisation de nombreux documents d'usage public. La féminisation des titres est effective depuis 1980 et celle des formulaires depuis 1985. La convention collective du SCCUQ a également été féminisée.

Le Bureau des diplômés Pour rétablir le contact avec les anciens

Pour répondre aux besoins de l'Université de rejoindre ses 55 000 diplômés et au désir de ces derniers d'établir des liens entre eux, l'Université a institué un service administratif: le Bureau des diplômés.

« À ne pas confondre avec les associations de diplômés », insiste l'adjointe au recteur et responsable du dossier, Mme Jeannette Bourgoïn. Il s'agit d'un organisme de coordination et de concertation dont le mandat premier est d'établir et de conserver des liens avec les diplômés de l'UQAM. Le Bureau des diplômés permet donc de réunir en un même lieu les informations susceptibles d'intéresser un ensemble d'intervenants, dont les associations de

diplômés reconnues, la Fondation de l'UQAM, lors de ses campagnes de souscription et le Bureau de la recherche institutionnelle qui effectue des relances auprès des diplômés. De là le développement de la *Banque des diplômés UQAM*.

« La constitution d'une telle liste soulève des questions relatives à son utilisation et à la confidentialité des dossiers », explique Mme Bourgoïn. D'où l'adoption, le printemps dernier, d'une politique de reconnaissance des associations de diplômés et de son corollaire, le protocole d'utilisation de la *Banque des diplômés*.

L'Université reconnaît deux types d'associations: à vocation générale et à vocation spécialisée. Les premières regroupent

l'ensemble des diplômés de l'UQAM ou l'ensemble des diplômés d'une famille ou d'un secteur, alors que les secondes rassemblent, entre autres, les diplômés d'un module, d'un programme ou d'un champ d'études.

Cinq associations ont déjà demandé une reconnaissance en vertu de cette politique. Il s'agit du *Regroupement de diplômés de l'UQAM*, de l'*Association des diplômés en sciences de la gestion*, de l'*Association des diplômés en gestion et intervention touristiques*, de l'*Association des diplômés en urbanisme* et de l'*Association des diplômés en gestion des documents administratifs et des archives*.